



## CONSEIL COMMUNAL CHÉSÈREX

### Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 13 juin 2024

Francis Baud, Président, déclare la séance ouverte.

Suite à la demande du Conseil communal lors de la séance du 7 décembre 2023, trois représentants du comité de Région de Nyon, Pierre-Alain Schmidt, Bruno Dard et Boris Musy ont été invités pour nous parler de l'association.

La séance du conseil communal commence donc vers 20h30 avec l'assermentation d'un nouveau conseiller, troisième des viennent ensuite, Alain Haut, Joël Pernet ayant démissionné du Conseil communal.

Membres présents : 31  
Membres absents : 0  
Membres excusés : 9  
Total membres : 40

Le quorum est atteint. Le conseil peut valablement délibérer.

#### Ordre du jour

1. Présentation de Région de Nyon, suite à la demande du Conseil communal du 7 décembre 2023
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023
3. Communications du bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Nominations statutaires
6. Préavis 29/2024 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2023
7. Préavis 30/2024 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2023
8. Préavis 31/2024 : Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires
9. Motion Antonello Francescato
10. Rapport des délégués aux associations intercommunales
11. Divers

## **Acceptation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023**

- Monique Locatelli, Syndique, relève un point dans les communications du bureau (p.2) et est étonnée que le président du Conseil ait eu une discussion avec des élus de Gingins sur les affaires propres à Chésereux.
- François Mathey, Conseiller, relève que durant les fêtes de fin d'année les décorations n'étaient pas à la Mairie mais à la Maison de commune.

Le procès-verbal est approuvé à la majorité avec 1 abstention.

## **Communications du bureau**

Francis Baud, Président informe que Jean-François Burkhalter présentera un postulat lors de cette séance.

## **Communications de la Municipalité**

Monique Locatelli, Syndique :

- La situation fiscale comparée sur 2 années est relativement stable.
- Le tableau des liquidités présenté ne demande pas d'explication particulière.
- Au niveau de la péréquation, il avait été décidé que Chésereux ne verserait pas le 2<sup>ème</sup> acompte pour donner un signal fort au Canton. Cet argent a été versé en réserve sur un compte.
- Tous les paiements pour le bâtiment multifonctions ont été effectués par la trésorerie courante (CHF 5'600.000.-) et nous n'avons pas eu recours à l'emprunt.
- La taxe « déchets » baissera à CHF 100.- /adulte et CHF 50.-/enfant
- Nous nous préparons à la canicule aussi cet été et il est rappelé d'être vigilant et de communiquer s'il y a des soucis à cause de la chaleur dans notre voisinage.
- Un appel est lancé pour la surveillance des bus à la sortie des classes : cette personne serait rémunérée (CHF 27.-/h) et seconderait celle déjà en place.

Patrick Barras, Municipal :

- Chésereux est un bon élève quant à la collecte de déchets et nous recevrons probablement un subside.
- Bâtiment multifonctions : malgré la météo les travaux ont pu continuer et nous voulons à tout prix ouvrir pour la partie UAPE. Vous pouvez maintenant visiter le chantier tout en étant vigilants !
- Le PACom est en consultation au Canton. Nous attendons encore la réponse d'une personne.
- Les Perséides auront lieu les 12-13 août. Il n'y aura pas d'éclairage public ce soir-là.
- Nous avons fait un test sur le chemin En-la-Fin en mettant des luminaires intelligents qui détectent le passage, et c'est concluant, mais très cher. Affaire à suivre !

Yvan Laurent, Municipal :

- Le préavis 28/2023 a présenté les achats de tableaux interactifs avec affichages numériques dans les écoles d'Asse et Boiron. Toutes les écoles sont maintenant équipées.
- Enquête Swisscom pour une meilleure réception du réseau. Nous allons rejeter les oppositions.
- Sport : Du 23 au 25 août aura lieu le tournoi de tennis pour handicapés. Les terrains étant difficiles d'accès pour les chaises roulantes, un spécialiste nous propose la construction de 4 rampes qui seront définitives (des rampes temporaires sont plus chers). Et elles serviront également pour le bâtiment multifonctions.
- Piscine : les cunettes sont toutes à refaire et la piscine sera donc fermée du 1<sup>er</sup> juillet au 25 août. La piscine de Colovray est ouverte.
- Terrain agora-espace : il y a eu des malfaçons lors de la construction de 4 rampes et les problèmes n'ont pas été résolus. La commune a décidé de faire appel au tribunal de conciliation. Entre-temps l'entreprise a fait faillite. La Municipalité a donc trouvé une autre entreprise.

Dominique Fleury, Municipal :

- Le tableau d'orientation à la Barrillette qui avait été vandalisé est réparé. Notre assurance a pris les coûts en charge. Il appartient à l'AIAB.
- Opération « Laurelles » : la commune de Chésereux soutient à nouveau le plan d'arrachage des laurelles en partenariat avec le parc Jura Vaudois.
- De nouvelles plantations sont prévues en automne.
- L'épreuve de triathlon, organisée par le Club des nageurs de Nyon, aura lieu à Chésereux le 22 juin.

Pascal Steimer, Municipal :

- Le Chauffage à distance (CAD) est en phase de réalisation. Les tubes ont été posés et il reste encore une partie du tracé qui est plus délicate car il faut traverser les routes. Parallèlement les travaux sont entrepris dans les différentes sous-stations.
- La Municipalité traite annuellement environ 2500 documents et avec le temps on arrive à des milliers de documents. Le souci est la recherche de certains documents. Nous avons donc opté pour l'acquisition d'un logiciel GED destiné à l'organisation des séances de la Municipalité et qui facilitera en même temps cette recherche.

### **Nominations statutaires**

Le bureau est composé du président, du vice-président, des scrutateurs, de la commission de gestion et de la commission des finances.

Pour chaque élection la question est posée de savoir si d'autres candidats sont intéressés. Ce n'est pas le cas. Les élus seront en poste de juin 2024 à juin 2025. Sont réélus par applaudissements :

Président : Francis Baud (avec 1 abstention).

Vice-Président : François Mathey.

Scruteurs : Claude Chapuis-Aeschlimann et Danièle Herren.

Pascale Ferrari et Sylvia Morandini (absente ce soir, mais désire rester en poste).

Adrien Fohrer et Antonello Francescato.

Commission de gestion : Nicolas Schwab, Alexandre Rigamonti, Antonello Francescato et Jean-Luc Reymond (suppléant).

Commission des finances : Jean-François Burkhalter, Christian Piaget, Philippe Widmer, Maud Bachelet (suppléante).

### **Préavis 29/2024 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2023**

La Municipalité désire corriger quelques chiffres dans le tableau des comptes.

p. 5 : Le montant total des amortissements est de CHF 756'921.- et non CHF 756'291.-. + la même erreur se trouve au total général au bas de la page 6.

Nicolas Schwab lit le rapport de la commission en précisant que les entrées sont correctes, les impôts des personnes physiques sont plutôt stables, un tiers des recettes fiscales partent au Canton. Le fond des recettes est bien fourni mais il y a encore beaucoup d'amortissements à effectuer. Pour résumer, les comptes sont bien tenus.

Philippe Lacôte, Conseiller, soulève la question des honoraires aux personnes qui étaient venues nous présenter les panneaux solaires. Selon lui, il s'agit d'une subvention et non d'honoraires.

Patrick Barras, Municipal, répond que la Municipalité avait organisé cette rencontre pour accélérer la démarche. Neuf personnes ont souscrit l'offre et 48 dossiers ont été traités – certains étant toujours en cours. La Municipalité a mis sur pied les séances de présentation, c'est donc de l'argent bien investi.

Vote : le préavis No 29/2024 est accepté à l'unanimité.

### **Préavis 30/2024 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2023**

Antonello Francescato rapporte pour la commission de gestion.

Vote : le préavis No 30/2024 est accepté à l'unanimité.

### **Préavis 31/2024 : Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires**

Maud Bachelet, Conseillère, lit et commente le rapport de la commission de gestion. L'objet de ce préavis est de simplifier les procédures et de déterminer quel est l'impact sur les comptes de la commune.

Adrien Fohrer, Conseiller, rapporte pour la commission ad hoc et remercie la Municipalité pour toutes les explications reçues

Vote : Le préavis est accepté à l'unanimité.

### **Motion Antonello Francescato**

Une commission ad hoc a été nommée. Pour que la commune s'occupe de la demande, il faut que la motion soit changée en postulat.

Or, Antonello Francescato, Conseiller, estime que vu l'avancement des travaux, il est inutile de poursuivre la demande. Par ailleurs, il trouve dommage de ne pas avoir profité de la pose du chauffage à distance dans la commune pour inclure des habitants dans la démarche. Begnins et Arzier ont invité la population à se joindre à leur projet.

Pascal Steimer, Municipal, répond qu'on ne pouvait pas étendre techniquement le réseau actuel et pourquoi le ferait-on pour certains citoyens et pas d'autres. Toutes les communes ont rencontré des problèmes avec l'exploitation du CAD. Elles ont fini par la confier à des entités externes.

Marie-Claire Polglaze, Conseillère, estime qu'il y a une réflexion à mener sur la question du chauffage et pas forcément en privilégiant des panneaux solaires.

Pascal Steimer, Municipal, ajoute que ce sujet sera vraisemblablement réexaminé dans le cadre du PECC (Plan Energie et Climat Communla).

### **Postulat de Jean-François Burkhalter**

En préambule, Monsieur Burkhalter, Conseiller, annonce qu'il s'est renseigné et qu'une vingtaine de d'habitants de Gingins et Chésereux, doivent prendre le bus pour aller relever leur courrier. La Poste a supprimé 170 bureaux. Il propose donc que la Municipalité intervienne auprès de la Poste pour se plaindre et rétablir les cases postales dans les villages.

Les questions sont ouvertes.

Jacques Ansermet, Conseiller, estime que les paradigmes ont changé et il n'est pas sûr qu'on ait encore besoin d'office postal et distribution de courrier papier, les communications se faisant de plus en plus par courriel.

Adrien Fohrer, Conseiller, remarque le désengagement total de la Poste. Il ne faut rien attendre d'elle mais c'est juste de se positionner sur la perte de ces prestations publiques.

Laurent Prélaz, Conseiller, suggère d'utiliser l'épicerie au lieu de privilégier un mur de boîtes aux lettres.

Patrick Barras, Municipal, répond que les habitants qui vivent loin du village ont besoin de ces boîtes aux lettres – l'épicerie n'est pas une alternative !

François Mathey, Conseiller, demande si on ne peut pas simplement écrire un courrier de bon sens au lieu de voter sur le bien-fondé des boîtes aux lettres

Monique Locatelli, Syndique, propose que les Municipalité de Gingins et Chésereux se réunissent pour écrire une lettre recommandée à la Poste pour essayer de les faire réagir.

Jean-François Burkhalter, Conseiller, estime que nous devons réagir sur le plan politique, pour montrer ce que nous voulons.

Vote pour le postulat :

Avis contraire : 1, Abstentions : 4, Pour un renvoi à la Municipalité : 26

### **Rapport des délégués aux associations intercommunales**

AIAB :

- Séance du 26 mars pour les comptes et le budget 2024
- Nomination d'un nouveau membre au CODIR.

AEE :

- 2 séances. Celle de janvier faisait l'objet d'une demande d'un montant complémentaire de CHF 69'000.- pour le transport scolaire.
- Les camps d'été se sont « vendus » à grande vitesse
- 144 classes d'accueil
- Problématique du temps d'amortissement des écrans
- Discussion de la possibilité d'adapter les horaires pour les ados.

SDIS :

- Le SDIS regroupe 18 communes. Le préavis pour le budget a été adopté à l'unanimité.

ORPC :

- Délégué absent.

SIECGE :

- Séance du 27 mars sur les comptes 2023 adopté à l'unanimité
- Préavis pour l'amélioration d'un toit.

### Divers

- Joël Pernet ayant démissionné du Conseil communal, nous cherchons un remplaçant à l'ORPC. Adrien Fohrer se porte candidat. Il est vivement remercié.
- Laurent Prélaz, Conseiller revient sur la présentation de ce soir de Région de Nyon et demande quelle est la suite à donner.
- Alexandre Rigamonti, Conseiller, rappelle que Chéserey s'était retirée de Région de Nyon. Si nous voulons entrer en matière à nouveau il faudrait une motion.
- Francis Baud, Président, estime qu'on ne peut pas prendre de décision ce soir.
- Monique Locatelli, Syndique, souhaite à chacun un excellent été. Le président réitère également ses bons vœux.

Le Président :



Francis Baud



La secrétaire :



Lilly Steimer